



Crue de l'Aude Situation sur le canal du Midi

Les fortes pluies accompagnées de vents violents qui se sont abattus sur le Sud de la France ont provoqué une montée des eaux des fleuves Aude et Hérault, ainsi que de leurs affluents, avec une rapidité et une ampleur exceptionnelles.

Le canal du Midi a rapidement été impacté par ces inondations provoquant le débordement du canal à plusieurs endroits, des dégâts importants aux ouvrages, des effondrements de talus ainsi que des dommages dans les bâtiments, maisons éclésières et logements notamment occupés par des agents de VNF.

Les équipes de Voies navigables de France ont été et restent pleinement mobilisées pour contenir le mieux possible le phénomène et permettre un retour à la normale dans les meilleures conditions.

1° La navigation reprend progressivement

Interrompue dès la survenance du phénomène, la navigation reprend progressivement, en fonction des secteurs concernés et des conditions de sécurité.

Toutefois, la section entre les écluses de Carcassonne et celle de Marseillette restera fermée à la navigation et ne pourra pas être rouverte avant la période des travaux de "chômages" du canal du Midi (Novembre – Décembre 2018).

La navigation entre Marseillette et Argens sera rouverte dans les prochains jours.



En effet, l'importance des dégâts est telle que des travaux doivent être réalisés pour réunir les conditions permettant une navigation en sécurité

Pour les autres sections, la navigation sera rouverte progressivement en fonction des possibilités.

2° Des dégâts sur les ouvrages et des dommages sur les bâtiments

La situation étant maintenant stabilisée, les équipes de VNF évaluent les dégâts et les travaux à réaliser.

A ce jour, les principaux dégâts constatés sur les ouvrages et sur les biefs sont :

- **Secteur de Carcassonne**, bief de Saint-Jean : affaissement du talus et chute d'arbres et de terre dans le canal sur une distance de 5 km. Le talus n'étant pas stabilisé, les risques d'éboulements ne sont pas écartés en fonctions des conditions météorologiques dans les prochaines semaines.
- **Secteur de Trèbes – Pont-canal de l'Orbiel** : dégâts sur la maçonnerie de l'ouvrage, avec déchaussement de pierres. Dès survenance de l'événement, le bief a été abaissé de façon à alléger le poids de l'eau. Des travaux de première urgence ont été immédiatement engagés. A noter également, des affaissements ou ruptures de digues en amont de l'ouvrage.

Dans le port et jusqu'à l'écluse de Trèbes, des bateaux ont été soulevés par la crue et sont échoués aujourd'hui sur la berge.

- **Secteur de l'Evêque** : trois effondrements de digues sur plusieurs mètres.
- **Secteur de Marseillette** : un affaissement de la digue sur une dizaine de mètres.
- **Canal de jonction** : des dégradations importantes sur les ouvrages sur le secteur de Gailhousty.

Autres dégâts :

- Certaines sections de berges sont érodées.
- De nombreux arbres ont été touchés. L'affaiblissement des berges peut entraîner des risques de chutes d'arbres ou de branches, notamment en cas d'épisode de grand vent.
- Des sections de fourreaux de fibre optique ont été mises à nu.
- Des dégâts sur les ouvrages de navigation.

De nouveaux désagréments ou dommages pourront être progressivement découverts à mesure de la baisse des eaux et de l'assèchement des terres.



3° Période de chômage du canal du Midi (Novembre-Décembre 2018)

Les travaux de chômage du canal du Midi programmés en novembre et décembre 2018 sont pour le moment maintenus dans les conditions prévues. La liste des biefs maintenus en eau pour permettre le stationnement des bateaux sera adaptée en fonction des disponibilités consécutives à la crue.

4° Recommandations

La **vigilance extrême** est demandée aux usagers, navigants, ... Ils veilleront à **limiter leurs déplacements au strict nécessaire** et à **signaler à VNF**, les difficultés rencontrées ou les obstacles qui empêchent la circulation et la navigation.

La circulation des promeneurs et des cyclistes est totalement interdite sur et à proximité des zones concernées, en raison des risques d'affaissement du chemin ou de chutes d'arbres.

À PROPOS DE VOIES NAVIGABLES DE FRANCE – www.vnf.fr

Fort de 4 300 personnels mobilisés au service du fluvial, Voies navigables de France entretient, exploite et développe le plus grand réseau européen de voies navigables : 6 700km de fleuves, canaux et rivières canalisées, 4 000 ouvrages d'art (écluses, barrages, pont-canaux,...) et 40 000 hectares de domaine public fluvial.

Au travers de ses missions, l'établissement répond à trois attentes sociétales majeures :

- Il crée les conditions du développement du transport de fret ;
- Il concourt à l'aménagement du territoire et au développement touristique ;
- Il assure la gestion hydraulique en garantissant la sécurité des ouvrages et les différents usages de l'eau et en luttant contre les inondations et le stress hydrique. Il favorise également le développement de l'hydroélectricité et préserve la biodiversité.

www.vnf.fr  VNF - Voies navigables de France  VNF_officiel

Contact presse :

Jacques Noisette

Chef du service Relations institutionnelles
communication et archives
05 61 36 24 64 / 06 62 99 43 01
Jacques.noisette@vnf.fr